

EXAMEN D'ENTREE DANS LES CRFPA - Session 2011**Épreuve écrite à caractère pratique :
DROIT DES PERSONNES ET DE LA FAMILLE****Durée de l'épreuve : 3 heures – Épreuve à option parmi 11 matières**

Monsieur Roger Vidal a épousé Madame Bernadette Lavie, sans contrat de mariage, le 20 mai 2000.

Madame Lavie dispose d'un terrain à Saint Denis qu'elle avait reçu de sa mère par succession en 2005. Les époux avaient alors décidé de faire construire sur ce terrain un pavillon afin d'y loger la famille. Ils ont utilisé pour cette construction la totalité des gains et salaires de Monsieur Vidal, soit 120 000 euros.

Aujourd'hui, les époux souhaitent divorcer, et Monsieur Vidal s'inquiète de savoir comment se fera le partage de la maison, sachant qu'il s'agit de leur seul bien. Le terrain a été évalué à 250 000 euros, sans la maison, et avec la maison, l'ensemble vaut 350 000 euros (l'ensemble s'est un peu déprécié car un bras du périphérique a été construit à proximité).

- 1 - Indiquez à Monsieur Vidal comment le partage va s'opérer. (3pts)
- 2 - La situation serait-elle différente si Monsieur Vidal et Madame Lavie étaient simplement concubins ? (3pts)
- 3 - Et s'ils étaient pacsés depuis 2007 sans contrat particulier ? (4pts)

Par ailleurs, Monsieur Vidal a une autre inquiétude. Sa femme souhaite le quitter parce qu'elle a rencontré un autre homme. Madame Vidal vient néanmoins d'accoucher d'un petit garçon Jacques auquel Monsieur Vidal tient beaucoup.

Il a cependant des difficultés pour faire établir sa paternité.

Il a d'abord constaté que sa femme n'avait pas indiqué son nom dans l'acte de naissance de l'enfant. Il en est furieux et souhaite faire rétablir les choses auprès de l'officier d'état civil, d'autant qu'en dépit des difficultés que connaissait le couple, il a toujours été très présent auprès de sa femme pour l'entourer de ses soins attentifs.

Il vient d'apprendre, encore que l'amant de sa femme aurait fait une reconnaissance prénatale auprès d'un notaire.

- 4 - Que pensez-vous de cette situation sachant que Monsieur Vidal et Madame Lavie sont mariés ? (10pts)